

Recherche de prestataire :

Entraîneur snowboard – Équipes de France de Para Snowboard

Structure : Fédération Française Handisport (FFH)

Pour la saison sportive 2026/2027, la Fédération Française Handisport recherche un(e) entraîneur(euse) indépendant en contrat de prestation de service pour intervenir au sein de l'encadrement des Équipes de France de Para Snowboard.

Vos missions

Sous la responsabilité de l'entraîneur en chef, vous aurez notamment pour missions de :

- Entraîner les athlètes des Équipes de France.
- Accompagner les athlètes des EDF en stage et en compétition, circuit Coupe du Monde, Coupe d'Europe et FIS.
- Détecter, former et entraîner de nouveaux talents (niveau national et 1er accès en compétition).
- Contribuer à la préparation technique du matériel (réglages, fartage, affûtage) en collaboration avec le responsable du groupe et le technicien matériel.
- Si les compétences le permettent, élaborer et assurer le suivi de la préparation physique des sportifs.

Formation et expérience

- Titulaire du Diplôme d'État de ski – moniteur national de ski alpin et ses activités dérivées, ou d'un diplôme équivalent reconnue en France permettant l'encadrement du snowboard.
- Titulaire du permis B
- Expérience significative en snowboard (Snowboard Cross, Banked Slalom ou Alpin), en tant qu'athlète et/ou entraîneur.
- Expérience/formation en préparation physique constitue un atout.
- Expérience en préparation de matériel est appréciée.
- Maîtrise de l'anglais.

Compétences

- Professionnalisme : adopte une posture professionnelle, respecte les procédures et garantit la confidentialité.

- Proactivité et sens de l'initiative : anticipe les besoins, propose des solutions et contribue à l'amélioration continue.
- Communication et collaboration : communique efficacement, travaille en équipe et favorise le partage des connaissances.
- Autonomie et rigueur : organise son travail, gère les priorités et assure un travail fiable et de qualité.

Contrat

- Début de la mission : à partir de l'automne 2026 pour une saison. La collaboration pourrait se prolonger par signature d'avenant au contrat de prestation
- Statut : prestataire indépendant (travailleur indépendant, autoentrepreneur, profession libérale ou société), disposant d'un SIRET actif. La carte professionnelle doit être valide et à jour.
- Nature de la relation : la mission s'exerce dans le cadre d'un contrat de prestation de services, sans lien de subordination avec la FFH. Ce poste ne constitue pas un contrat de travail salarié.
- Rémunération : forfait annuel versé sous forme d'honoraires, sur présentation de factures. La rémunération sera fixée par contrat de prestation de service et évoluera en fonction des missions confiées. Assurance : le prestataire doit justifier d'une assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

Contact :

Pour déposer votre dossier et pour toute information complémentaire, contactez Xavier Rolland-Muquet, Manager de la Performance du Para-snowboard.

x.rolland-muquet@handisport.org